

# FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE ET SYSTÈME DE JUSTICE CRIMINELLE :

## EXPÉRIENCES

### OBSTACLES

### ET PISTES DE SOLUTIONS

**Conception : Carole Boulebsol, Michèle Frenette**  
**Présenté par : Marie-Marthe Cousineau, Louise Riendeau**

**École d'été Trajetvi - 2018**



# Une équipe de co-chercheu-res communautaires et universitaires

- Co-chercheures communutaires
  - Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale
  - Fédération des maisons d'hébergement pour femmes
  - Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
  - Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle
- Co-chercheurs-es universitaire
  - Rachel Chagnon (Droit– UQAM )
  - Marie-Marthe Cousineau (Criminologie – UdeM)
  - Myriam Dubé ( Travail social – UQAM)
  - Simon Lapierre ( Service social – Université d'Ottawa)
  - Elizabeth Sheehy ( Droit – Université d'Ottawa)
- Service aux collectivités de l'UQAM
- Chargée de projet : Michèle Frenette

## Contexte de réalisation de la recherche

- Initiative des quatre organisations féministes oeuvrant à contrer la violence envers les femmes au Québec (RMFVVC, FMHF, RQCALACS, CLES)
- En partenariat avec :
  - Des professeurs.es de différentes universités (UQAM, UdeM, Ud'O) et de différentes disciplines (droit, criminologie, travail social)
  - Le SAC-UQAM
- et le soutien financier du Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels (MJQ), RéQEF, Trajetvi et FemAnVi

## Objectifs de la recherche

- 1) documenter l'**expérience** de femmes victimes de violence, en contexte conjugal, de violence sexuelle et/ou d'exploitation sexuelle, dans le système de justice
- 2) identifier des **pistes de solutions** concrètes afin de revendiquer une adaptation du système aux besoins exprimés par les femmes

## Contributions novatrices de la recherche

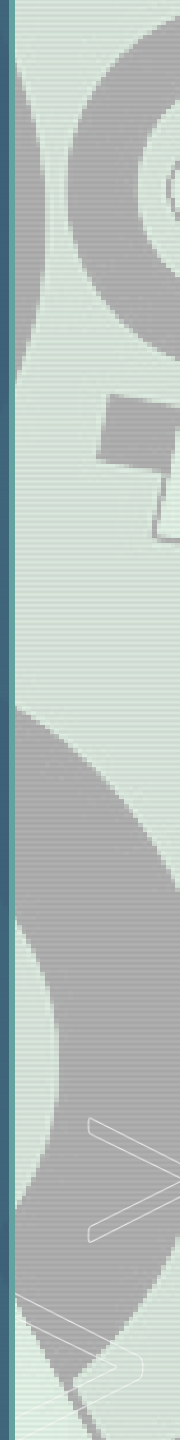
La parole donnée aux femmes

La transversalité des violences vécues par les femmes, plusieurs participantes ayant vécu plus d'une forme et d'un épisode de violence

L'aspect collaboratif du projet (regroupements, universités et Service aux collectivités) et la complémentarité des expertises



# PROBLÉMATIQUE





## Accès à la justice: de quoi parle-t-on ?

- 30 % des victimes de violence conjugale et 5 % des victimes d'agression sexuelle porteraient plainte (Statistique Canada, 2015)
- En 2015, l'ensemble des services de police du Québec a enregistré 19 06 infractions contre la personne commises en contexte conjugal (Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2015)
- Ces infractions représentent près du tiers (30,2 %) de tous les crimes commis envers la personne (Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2015)
- En 2015, l'ensemble des corps policiers du Québec enregistrent 5 806 infractions sexuelles y compris les agressions sexuelles et les autres infractions d'ordre sexuel (Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2015).
- De 2009 à 2014, 12 % des agressions sexuelles signalées à la police au Canada ont mené à une déclaration de culpabilité au criminel, comparativement à 23 % pour les affaires de voies de fait (Statistique Canada, 2017).
- Quant à l'exploitation sexuelle, une étude récente menée auprès d'un échantillon de 109 femmes montre qu'un nombre infime de celles-ci ont dénoncé des situations de violence aux corps policiers (Szczepanik, Ismé, Boulebsol et CLES, 2014).

## Définition : violence conjugale

A toujours lieu dans le contexte d'une relation amoureuse, actuelle ou passée. Cette forme de violence, qui a pour effet de compromettre l'intégrité de la victime, se manifeste par des comportements quotidiens.

Se manifeste par des menaces verbales, du harcèlement et des coups superficiels, mais aussi par des blessures graves, en passant par l'agression sexuelle et la violence psychologique, spirituelle et économique.

La violence conjugale est une façon de contrôler l'autre. Ce n'est pas le résultat d'une perte de maîtrise de soi.

Dans une situation de violence conjugale, l'agresseur emploie plusieurs stratégies pour dominer sa victime et s'assurer qu'elle ne le quittera pas

(Secrétariat à la condition féminine, 2017a)



# Ce qui figure dans le Code criminel

## Voie de fait

- causant des lésions corporelles, agressions armées et voies de fait graves (art. [265-268](#))
- enlèvement et séquestration (art. [279](#))
- traite des personnes (art. [279.01](#))
- tentative de meurtre (art. 229)
- homicide – meurtre, infanticide et homicide involontaire (art. [231](#) et [235](#))

## Harcèlement criminel

- proférer des menaces (art. [264.1](#))
- tenir des propos indécents au téléphone ou de faire des appels téléphoniques harcelants (art. [372](#))
- intrusion de nuit (art. [177](#))
- méfaits (art. [430](#))

(Code criminel canadien, 2017)

## Définition : agression sexuelle

est un geste à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, commis par un individu sans le consentement de la personne visée. Il s'agit d'un acte visant à assujettir une autre personne à ses propres désirs par un abus de pouvoir, par l'utilisation de la force ou de la contrainte, ou encore de la menace implicite ou explicite  
(Gouvernement du Québec, 2001).

La violence sexuelle se manifeste sous différentes formes, dont l'agression sexuelle, le viol, l'inceste, les attouchements, le harcèlement sexuel, l'outrage à la pudeur ou l'exposition de nature sexuelle, le voyeurisme, les images sexuelles sur Internet, le chantage sexuel, la menace de viol, les mutilations génitales, le mariage forcé, le mariage par correspondance, l'exploitation sexuelle, le proxénétisme et la traite de personnes

(RQCALACS, 2015b; Bergeron et coll., 2016; Gouvernement du Québec, 2016)

## Ce qui figure dans le Code criminel

### Agressions sexuelles

- causant des lésions corporelles, agressions armées et agressions sexuelles graves (art. [271-273](#))
- infractions à caractère sexuel commises sur des enfants et des adolescents-es (art. [151](#), [152](#), [153](#), [155](#) et [170-172](#))

(Code criminel canadien, 2017)

## Définition : exploitation sexuelle

est une problématique complexe, notamment en raison des divers contextes où elle peut survenir (prostitution de rue, salon de massage érotique, bar de danseuses, agence d'escortes, etc.) et des activités criminelles qui peuvent y être associées (proxénétisme, traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, achat de services sexuels, etc.).

Par le biais de ses multiples manifestations, l'exploitation sexuelle implique généralement une situation, un contexte ou une relation dans laquelle un individu profite de l'état de vulnérabilité (économique, psychologique, sociale) ou de dépendance d'une personne, dans le but d'utiliser le corps de cette personne à des fins sexuelles, en vue d'en tirer un avantage.

(Secrétariat à la condition féminine, 2017b )

# Ce qui figure dans le Code criminel

## Les infractions liées à la prostitution

- Le proxénétisme, la traite de personnes, la production de pornographie juvénile ou la distribution non consentuelle d'images intimes sont visés par le Code criminel.
- l'achat de services sexuels, la communication en vue d'obtenir de tels services, l'obtention d'un avantage financier ou matériel provenant de la prestation de tels services par autrui et le fait de faire sciemment de la publicité pour offrir les services sexuels d'autrui moyennant rétribution.
- Depuis le 6 décembre 2014, l'achat de services sexuels est criminel au Canada, en tout temps et en tout lieu. « Il est donc interdit d'acheter les services sexuels d'une personne, qu'elle soit mineure ou majeure, contre un paiement en argent ou une autre forme de paiement (de la drogue par exemple). »

(Directeur des poursuites criminelles et pénales, 2016, dans Gouvernement du Québec, 2017)

## Définition : la violence à l'égard des femmes

traduit des **rapports de force** historiquement **inégaux** entre hommes et femmes, lesquels ont abouti à la **domination** et à la **discrimination** exercés par les premiers et freiné la promotion des secondes [...]. Elle compte parmi les principaux **mécanismes sociaux** auxquels est due la subordination des femmes aux hommes

(ONU, 1993)



### Violence à caractère sexuelle

- 5 % des victimes d'agressions sexuelles porteraient plainte (Statistiques Canada, 2015)
- En 2014, l'ensemble des corps policiers du Québec enregistrent 5 340 infractions sexuelles (y compris les agressions sexuelles et les autres infractions d'ordre sexuel) (Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2016)
- De 2009 à 2014, 12 % des agressions sexuelles signalées à la police au Canada ont mené à une déclaration de culpabilité au criminel, comparativement à 23 % pour les affaires de voies de fait (Statistiques Canada, 2017)

### Violence conjugale

- 30 % des victimes de violence conjugale porteraient plainte (Statistiques Canada, 2015)
- En 2015, l'ensemble des services de police du Québec a enregistré 19 406 infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal. Ces infractions représentent près du tiers (30,2 %) de tous les crimes commis envers la personne. (Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2015)

### Exploitation sexuelle

- Une étude récente (2014) menée auprès d'un échantillon de 109 femmes indique qu'un nombre infime de celles-ci ont dénoncé des situations de violence aux corps policiers (CLES, 2014)
- Le ministère de la Sécurité publique du Québec (2013) estimait « de manière très conservatrice », à 2 600 000 le nombre de transactions en lien avec la prostitution commerciale et l'industrie du sexe réalisées dans la province au cours d'une année.

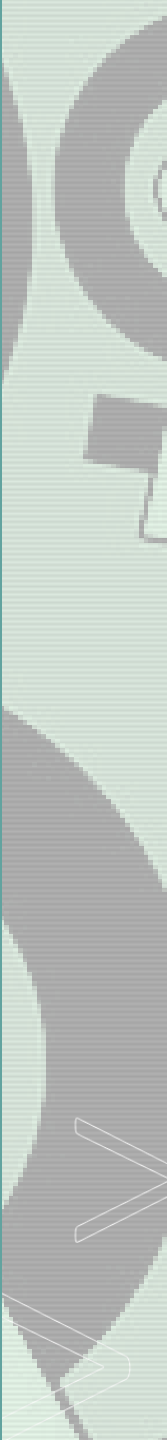
## Dans tous les cas ...

Les femmes sont les principales victimes  
et les hommes les principaux agresseurs

(Ministère de la Sécurité publique, 2016; Statistique Canada, 2015, 2018),



# MÉTHODOLOGIE





## Collecte de données

- Des entretiens collectifs semi-dirigés avec :
  - des femmes qui n'ont pas porté plainte
  - des femmes qui ont porté plainte mais dont la plainte n'a pas été retenue
  - des femmes qui ont cheminé dans le processus judiciaire au moins jusqu'à l'enquête préliminaire ,qu'elles aient été satisfaites ou insatisfaites du processus
  - des femmes qui ont un vécu dans l'industrie du sexe (Québec et Montréal)
- des entrevues individuelles semi-dirigées
- des données complémentaires

# Le recrutement

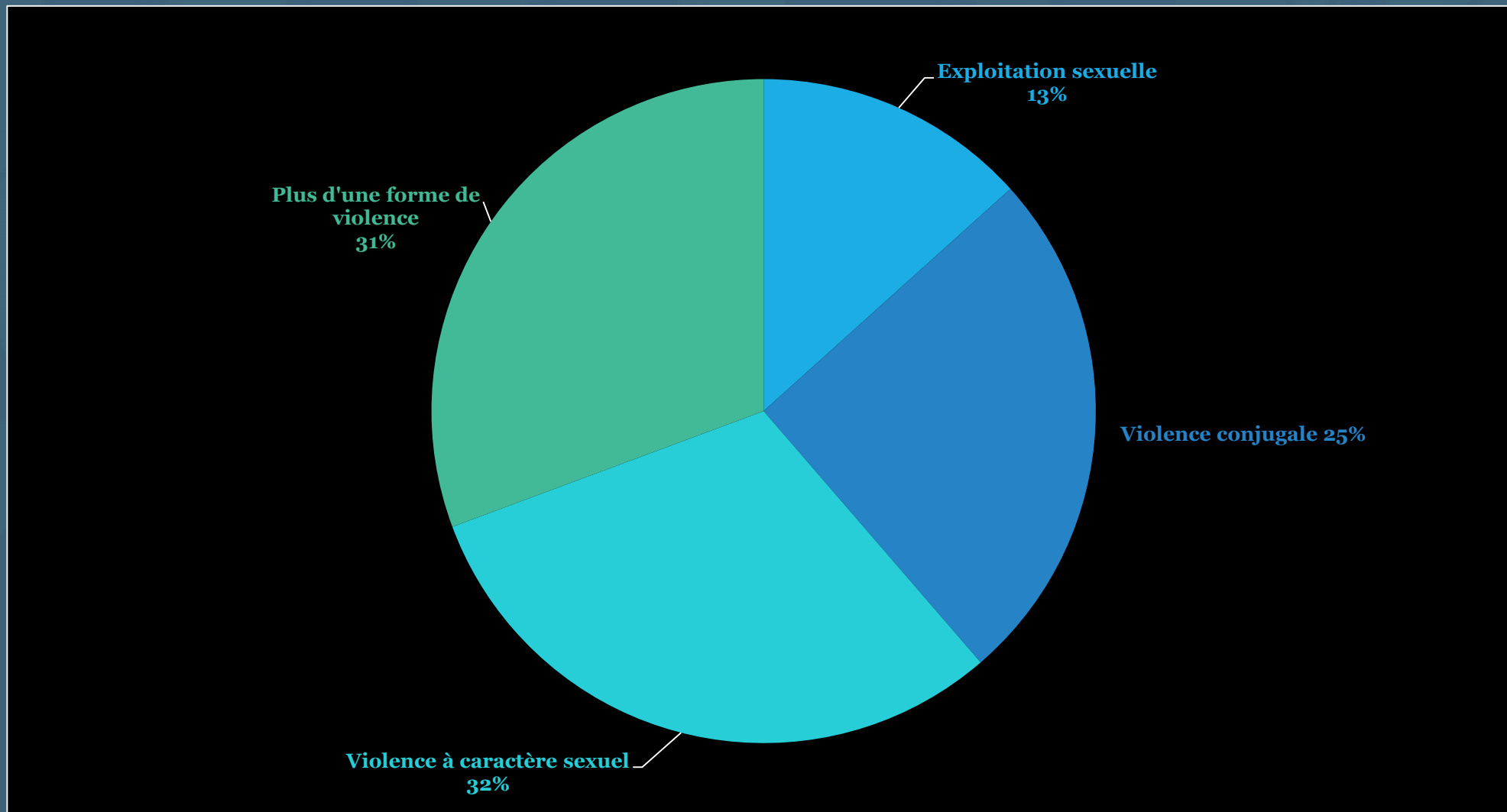
Recrutement/organisme	Nombre de participantes
CALACS	44 % (n=23)
CLES	19 % (n=10)
RMFVVC	11,5 % (n=6)
FMHF	4 % (n=2)
Réseau d'action des femmes handicapées du Canada	4 % (n=2)
CAVAC	2 % (n=1)
Centre d'agression sexuelle de Montréal	2 % (n=1)
Données secondaires (recherche sur l'art. 810)	11,5 % (n=6)
Recrutement ciblé	2 % (n=1)
<b>Total</b>	<b>100 % (n=52)</b>



## Profil des participantes

- La majorité des femmes rencontrées avaient entre 35 et 44 ans (38 %), suivies des femmes entre 26 et 34 ans (29 %) et des femmes de 26 à 34 ans et de 45 à 54 ans (19 %), Et un moins grand nombre de femmes de 55 ans et plus (8 %) et de 18 à 25 ans (6 %).
- Provenant de 10 différentes régions du Québec
- 1 femme s'identifiant comme lesbienne
- 2 déclarant avoir une incapacité physique
- 11 femmes immigrantes
- 10 femmes racialisées

## Types de violences vécues



# RÉSULTATS

- Pourquoi les femmes victimes de violence ne portent pas plainte
- Pourquoi les femmes portent plainte
- Des lacunes relevés concernant le système judiciaire
- Des bonnes pratiques et des leviers dans le système judiciaire
- Des ressources complémentaires au cheminement judiciaire
  - Les ressources communautaires
  - L'IVAC



## Pourquoi les femmes victimes de violence ne portent pas plainte

**12 différentes raisons dévoilées par les femmes ...**



Une confiance minée et  
la crainte de ne pas être crues

La perception que la sécurité des  
victimes n'est pas assurée

L'influence des propos des acteurs-trices  
judiciaires et de l'entourage



Les conséquences de la violence,  
obstacles à la dénonciation

Ne pas se reconnaître victime ou se  
considérer responsable de la violence vécue

Le besoin de prendre d'abord soin de soi et  
devoir gérer le quotidien malgré la crise

L'anticipation des conséquences du parcours judiciaire sur les femmes et leur entourage

Un manque d'informations sur le processus judiciaire

La connaissance de sentences clémentes

Un manque d'information sur les droits des femmes immigrantes

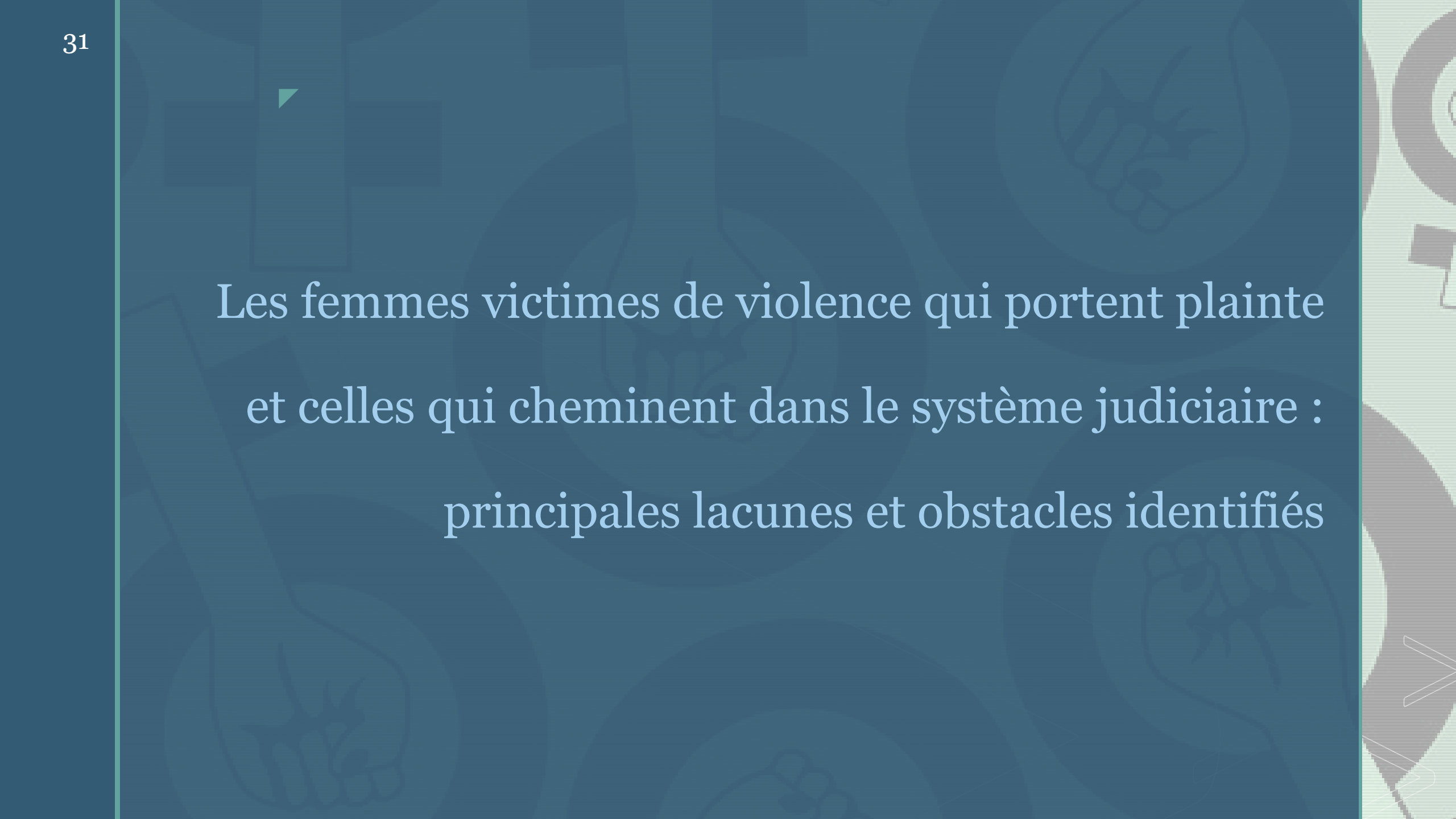
Femmes racialisées et justice : perceptions d'inégalités de chances

D'autres moyens utilisés

## ► Pourquoi les femmes portent plainte

Pour reprendre du pouvoir

Pour assurer leur sécurité...  
et celle de leurs enfants



Les femmes victimes de violence qui portent plainte  
et celles qui cheminent dans le système judiciaire :  
principales lacunes et obstacles identifiés

Le premier contact avec les acteurs-trices judiciaires :  
determinant pour la confiance des femmes

Une attitude culpabilisante de certains-es  
acteurs-trices judiciaires

La négociation de la sentence :  
pour les femmes, une preuve  
que leur vécu de violence est banalisé



La violence et les femmes en contexte de vulnérabilité :  
un espace de préjugés

Une culture du viol sous-jacente

Un manque de connaissances sur les  
femmes victimes d'exploitation sexuelle

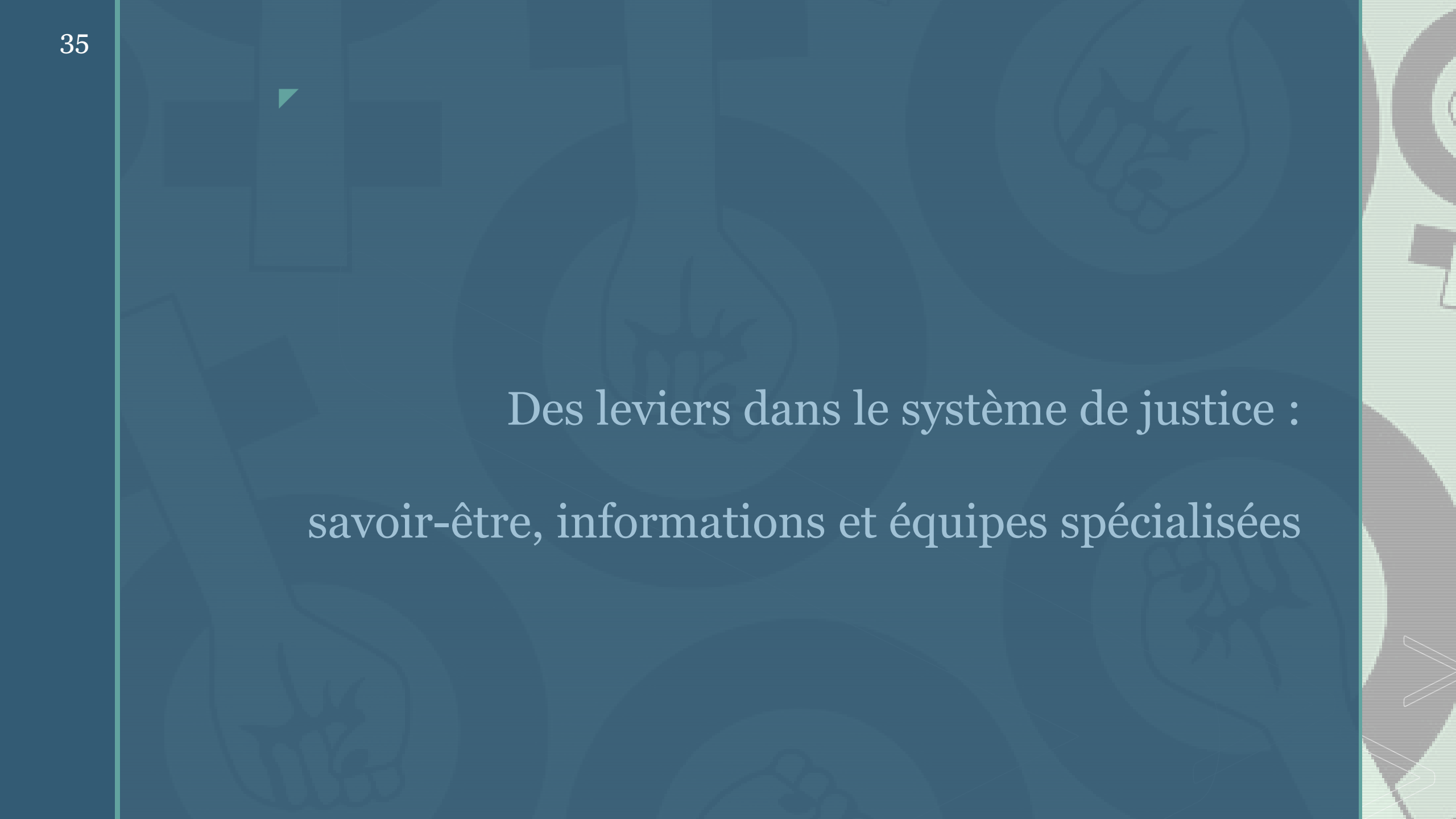
Des perceptions que les accusés ont  
plus de droits que les victimes

Des bris de conditions  
sans conséquences pour l'agresseur  
et des conséquences pour les femmes

De longs délais démobilisants

Une victimisation secondaire

La valse-hésitation  
entre les districts judiciaires

The background features a repeating pattern of hands holding a globe, rendered in a light blue color against a darker blue background. The hands are shown from various angles, some holding the globe from the top, others from the sides, symbolizing global unity and support.

Des leviers dans le système de justice :  
savoir-être, informations et équipes spécialisées



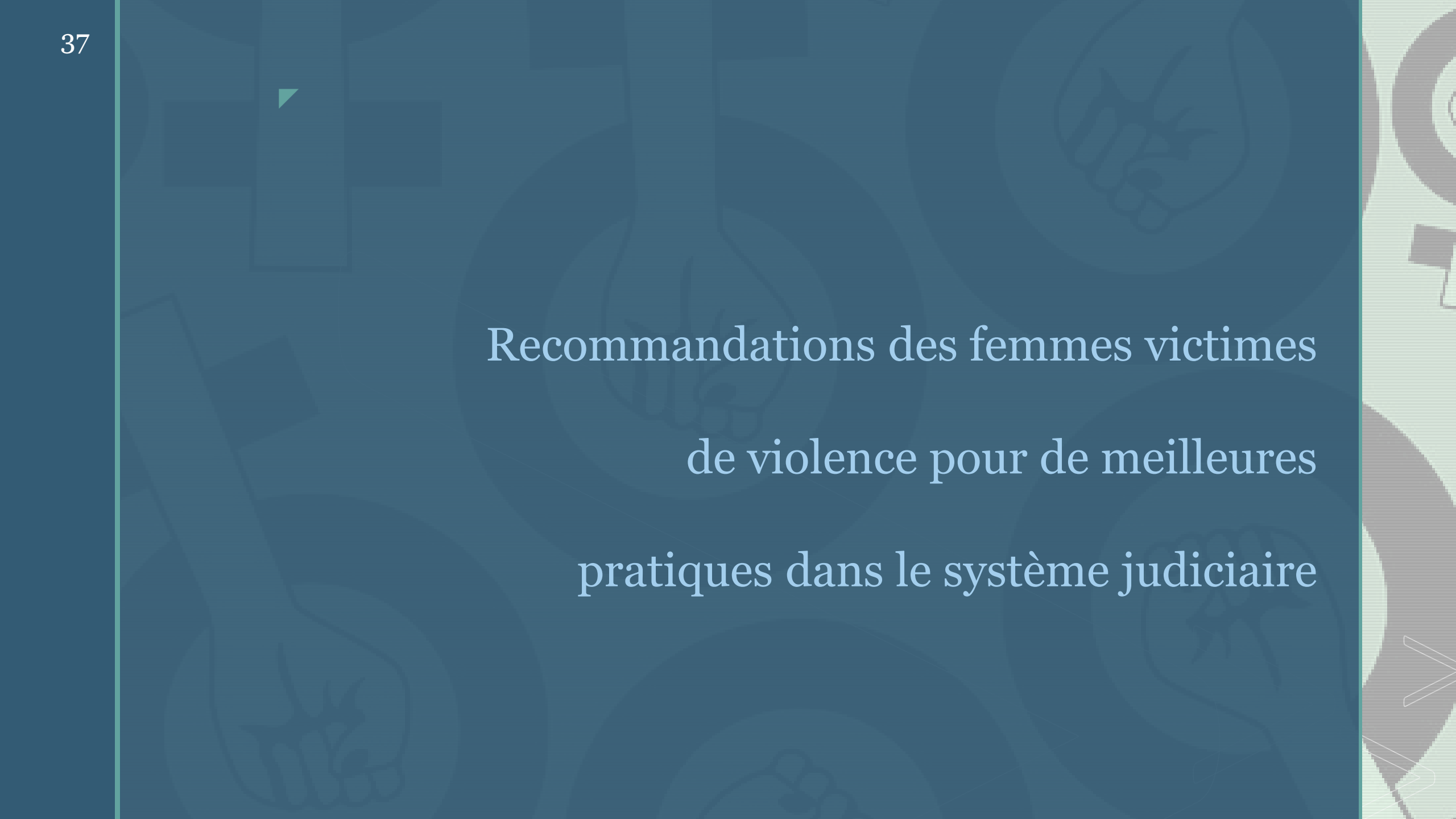
Le savoir-être et savoir faire des  
acteurs-trices judiciaires

L'accueil

Les droits des femmes clairement  
expliqués et accessibles

Une référence  
vers les ressources spécialisées

Des équipes spécialisées en violence



Recommandations des femmes victimes  
de violence pour de meilleures  
pratiques dans le système judiciaire

Améliorer l'accueil et l'accompagnement

Offrir plus d'accompagnement de la part des intervenant.e.s sociaux

Connaître et reconnaître les impacts possibles de la violence sur les femmes

Favoriser des interventions policières adaptées aux femmes victimes de violence

## Des ressources complémentaires au cheminement judiciaire

### Les ressources féministes et communautaires

- Leviers
  - Soutien
  - Accompagnement
- Recommandations
  - Davantage aborder la possibilité de porter plainte
  - Davantage promouvoir les services
  - Davantage de services pour les femmes victimes exploitation sexuelle



# L'IVAC

## Lacunes

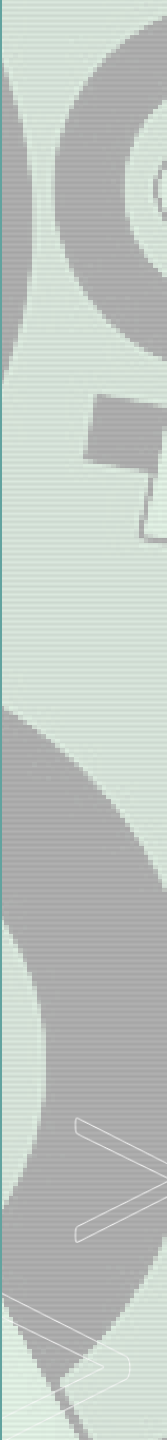
- Longs délais
- Courts délais entre la prise de conscience de la violence et la demande d'indemnisation
- Préjugés, lourdeur administrative et banalisation

## Recommandations

- Rendre les indemnisations plus accessibles
- Sensibilisation des agent.e.s sur la violence à l'égard des femmes
- Favoriser une approche plus humaine
- Reviser les critères en ce qui concerne la violence conjugale



# SUITES



## Suites

- GRANDE ATTENTION MÉDIATIQUE
- RÉPONSE POSITIVE DES FEMMES PARTICIPANTES
- RENCONTRE AVEC LE DPCP
- SEMAINE SNAVAC
- PRÉSENTATIONS DANS DIFFÉRENTS MILIEUX  
(AGAs des regroupements, ACFAS, Université d'été UdeM, CIRFF)

## Souhaité

- PHASE 2: collaborer avec les acteurs-trices judiciaire et les organismes

►

Lien vers le rapport complet :  
[http://sac.uqam.ca/upload/files/Rapport\\_femmes\\_violence\\_justice.pdf](http://sac.uqam.ca/upload/files/Rapport_femmes_violence_justice.pdf)

# Bibliographie

Aubin-Auger, I., Mercier, A., Baumann, L., Lehr- Drylewicz, A. M., Imbert, P., et Letrilliart, L. (2008). Introduction à la recherche qualitative. *Exercer*, 19(84), 142-145.

Bergeron, M., Hébert, M., Ricci, S. et coll. (2016). *Violences sexuelles en milieu universitaire au Québec : Rapport de recherche de l'enquête ESSIMU (Enquête Sexualité, Sécurité et Interactions en Milieu Universitaire)*. Montréal : Université du Québec à Montréal – recherche menée en partenariat avec le RQCALACS dans le cadre du Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal.

Directeur des poursuites criminelles et pénales. [Capsule d'information juridique n° 25 : L'achat de services sexuels est un crime](#), 7 juin 2016. Dans Gouvernement du Québec (2017). Exploitation sexuelle. Repéré à <http://www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=141>

Dumais, L. (2011). La recherche partenariale au Québec : tendances et tensions au sein de l'université. *SociologieS*. Dossier « Les partenariats de recherche ». Récupéré à : <http://sociologies.revue.org/3747>

Gouvernement du Québec (2001). *Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle*. Repéré à [http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Orientations\\_gouv\\_agression\\_sexuelle\\_2001.pdf](http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Orientations_gouv_agression_sexuelle_2001.pdf)

Gouvernement du Québec. (2016). *Les violences sexuelles, c'est non! Stratégie gouvernementale pour prévenir les violences sexuelles 2016-2021*. Repéré à [http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Brochure\\_Violences\\_Sexuelles.pdf](http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Brochure_Violences_Sexuelles.pdf)

Ministère de la Justice. (2017). *Code criminel*. Repéré à <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-46/index.html> *Portrait provincial du proxénétisme et de la traite de personnes*. Repéré à <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-et-statistiques/proxenetisme-traite-personnes/en-ligne.html>

Ministère de la Sécurité publique du Québec. (2013). *Portrait provincial du proxénétisme et de la traite de personnes*. Repéré à <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-et-statistiques/proxenetisme-traite-personnes/en-ligne.html>



Ministère de la Sécurité publique du Québec. (2015). *Statistiques 2015 sur les infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal au Québec*. Repéré à <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-et-statistiques/statistiques/violence-conjugale/2015/en-ligne.html>

Ministère de la Sécurité publique du Québec. (2016). *Statistiques 2014 sur les infractions sexuelles au Québec*. Repéré à <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-et-statistiques/statistiques/infractions-sexuelles/2014.html>

Ollivier, M. et Tremblay, M. (2000). *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*. Paris : L'Harmattan.

Organisation des Nations Unies (ONU). (1993). *Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes*. Genève : ONU

Regroupement québécois des Centres d'action et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS). (2015b). *Les agressions à caractère sexuel, c'est NON! Réagissons Ensemble. Mémoire présenté à la Commission des relations avec les citoyens dans le cadre du Rapport de la mise en oeuvre du Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle*. Repéré à <http://ww>

Secrétariat à la condition féminine. (2017a). *Violence conjugale*. Repéré à <http://www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=143>

Secrétariat à la condition féminine. (2017b). *Exploitation sexuelle*. Repéré à <http://www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=141>

Szczepanik, G., Ismé, C., Boulebsol, C., pour la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle. (2014). *Connaître les besoins des femmes qui ont un vécu dans l'industrie du sexe pour mieux baliser les services*. Montréal : Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle.

Statistique Canada. (2015). *La victimisation criminelle au Canada, 2014*. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2015001/article/14241-fra.htm>

Statistique Canada. (2017). *Les agressions sexuelles déclarées par la police au Canada, de 2009 à 2014 : un profil statistique*. Repéré à <https://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/171003/dq171003a-fra.htm>

Tremblay, P. A. (2014). Une sociologie de la recherche partenariale. Dans Klein, J.L., Fontan, J.M. et Busières, D. (dir.). *Savoirs croisés, le défi de l'innovation sociale partagée*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 15-33.

[www.rqcalacs.qc.ca/administration/ckeditor/ckfinder/userfiles/files/Publications/MemoireRQCALACS-Mars2015.pdf](http://www.rqcalacs.qc.ca/administration/ckeditor/ckfinder/userfiles/files/Publications/MemoireRQCALACS-Mars2015.pdf)